



(Article L.2121-25 du CGCT)

<><><><><><><><><><><>

1

ADMINISTRATION GENERALE

- 19 – Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels Riom Limagne et Volcans adhère :
- 19.01 – Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne : rapport d'activités 2020
 - 19.02 – Syndicat mixte Biopôle Clermont Limagne : rapport d'activités 2020
 - 19.03 – Syndicat mixte Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : rapport d'activités 2020
 - 19.04 – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) « le Grand Clermont » : rapport d'activités 2020
 - 19.05 – L'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole : rapport d'activités 2020
 - 19.06 - Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : rapport d'activités 2020 et rapport sur le prix et la qualité de la gestion des déchets
 - 19.07 - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (SIEG 63) : rapport d'activités 2019

QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MICHEL Didier, M PECOUL Pierre, Mme PERRETON Régine, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**

Mme PEREIRA-OLIVEIRA Elodie, Mme GRENIER Arlette, ROUGANNE Béatrice, **suppléantes.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M CHAUVIN Lionel a donné pouvoir à M BONNICHON Frédéric
 - M DESMARETS Pierre a donné pouvoir à Mme BERTHELEMY Hélène
 - M IMBERT Didier a donné pouvoir à M MAGNET Fabrice
 - M MESSEANT Jean-François a donné pouvoir à Mme ABELARD Nathalie
 - Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie a donné pouvoir à M CHASSAING Pierre
 - Mme NIORT Nathalie a donné pouvoir à M BOUCHET Boris
 - Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M JEAN Daniel
 - Mme PIRES-BEAUNE Christine a donné pouvoir à M BRAULT Charles
 - M THEVENOT Laurent a donné pouvoir à M DERSIGNY Eric
 - Mme VEYLAND Anne a donné pouvoir à Mme VAUGIEN Evelyne
-
- M AYRAL Jean-Paul, conseiller communautaire unique de Malauzat, remplacé par Mme PEREIRA-OLIVEIRA Elodie, conseillère communautaire suppléante
 - M BARBECOT Jacques conseiller communautaire unique de Pulvérières, remplacé par Mme GRENIER Arlette, conseillère communautaire suppléante
 - M MELIS Christian conseiller communautaire unique de Enval, remplacé par Mme ROUGANNE Béatrice, conseillère communautaire suppléante

Absent :

- M BEAURE Nicolas

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M GRENET Roland

AMENAGEMENT

01 - Agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole : programme mutualisé, approbation de la convention 2021

Unanimité pour décider :

- d'approuver la convention de partenariat 2021 et le montant de la contribution de RLV pour 2021 de 132 852 € ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

URBANISME

02 – Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mozac – modification simplifiée n°3 : approbation

Unanimité pour décider :

- d'approuver le bilan de la concertation relatif à la modification simplifiée n°3 du PLU de Mozac ;
- d'approuver la modification simplifiée n°3 du PLU de Mozac ;
- d'acter que le Plan Local d'urbanisme de Mozac modifié est tenu à la disposition du public à la mairie de Mozac et au siège de la communauté d'agglomération RLV aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture de Riom ;
- d'acter que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Mozac et en communauté d'agglomération durant un mois, et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département ;
- d'acter que la délibération deviendra exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture, sous réserve de l'accomplissement des mesures de publicité.

TRANSPORT - MOBILITE

03 - Démarche Oûra : avenant n°4 à la convention cadre Oûra et avenant n°3 à la convention du groupement de commandes Oûra

Unanimité pour décider :

- d'approuver les termes de l'avenant n°4 à la Convention-cadre OûRA et de l'avenant n°3 à la convention constitutive du groupement de commandes ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à les signer ainsi que tout document s'y rapportant.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

04 – Convention annuelle (2021-2022) de partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Unanimité pour décider :

- d'approuver le programme d'action annuel 2021/2022 entre RLV et l'IRMa ;
- d'autoriser le président ou son représentant légal à signer la convention annuelle 2021-2022 ainsi que tous documents permettant la mise en œuvre de la présente.

HABITAT

05 - Opération de 7 logements sociaux situés au Moneyroux à Enval : garantie d'emprunt auprès de la Banque des Territoires du prêt n° 123841 pour le compte d'Auvergne Habitat

Unanimité pour décider :

- d'accorder la garantie de la communauté d'agglomération au contrat n°123841 souscrit par Auvergne Habitat auprès de la Banque des Territoires, à hauteur de 50 % ;
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires.

ECONOMIE

06 – Territoire d'industrie – poste de chef de projet : conventions de financement

Unanimité pour décider :

- d'approuver les termes des conventions « FNADT » et « EPCI » relatives au financement du poste de chef de projet « Territoire d'industrie » ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ces conventions et tout document s'y rapportant.

07 – Hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon : convention type de mise à disposition des locaux et tarifs

Unanimité pour décider :

- d'approuver la convention type d'occupation temporaire des locaux de l'hôtel d'entreprises de Châtel-Guyon ;
- de donner, conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités territoriales délégation d'attribution au Président ou à son représentant, pour signer ces conventions ;

- D'approuver les tarifs ci-dessous indiqués, valables pour toute convention signée à compter de ce jour.

Montant de la redevance d'occupation	Année 1 : 700 € HT
	Année 2 : 750 € HT
	Année 3 : 800 € HT
	Année 4 : 850 € HT
	Année 5 : 900 € HT

08 – Zone d'activités Le Maréchat à Riom : cession d'une parcelle

Unanimité pour décider :

- d'autoriser la cession d'une parcelle de terrain d'environ 212 m² à prélever sur les parcelles BL 151 et BL 165 à Riom (bornage et division foncière en cours) sur la zone d'activités du Maréchat, commune de Riom, au bénéfice de M. Juan GOMEZ, ou toute autre société se substituant à lui, au prix de 16 € HT / m², soit environ 3392 € HT ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de vente et tout document relatif à cette transaction.

09 – Zone d'activités Le Biopôle à Saint Beauzire : cession d'une parcelle

Unanimité pour décider :

- d'autoriser la cession d'une parcelle de terrain de 1367 m² à prélever sur la parcelle YN 242 sur la ZAC du Biopôle de Saint-Beauzire au bénéfice de la SA « GREENTECH », représentée par M. Jean-Yves BERTHON, ou toute autre société s'y substituant, au prix de 10 € HT / m², soit 13 670 € HT ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'acte de vente et tout document relatif à cette transaction.

EAU – ASSAINISSEMENT

10 - Etudes patrimoniales et diagnostics, schémas directeurs eau potable / assainissement / eaux pluviales urbaines : autorisation de signature des marchés

Unanimité pour décider :

- d'attribuer le marché à :
 - pour le lot n°1, de retenir la société EGIS située à Montpellier (34965), pour un montant de 282 065,00 € HT ;
 - pour le lot n°2, de retenir la société ALTEREO située à Venelles (13770), pour un montant de 939 754,55 € HT ;
 - pour le lot n°4, de retenir la société MERLIN située à Gerzat (63360), pour un montant de 877 784,38 € HT ;
 - pour le lot n°5, de retenir la société SAFEGE située à Romagnat (63540), pour un montant de 96 570,73 € HT ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer les marchés et tous actes nécessaires à leur mise en œuvre.

11 - Renforcement du réseau d'eau potable la Croix des 3 mains / les Palles à Riom : attribution et autorisation de signature du marché

Unanimité pour décider :

- d'attribuer le marché à la société SADE pour un montant de 289 975 € HT ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché et tous actes nécessaires à leur mise en œuvre.

12 - Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) - Contrat de délégation du service de l'assainissement collectif (ex-SIARR)

Unanimité pour décider :

- de fixer une redevance pour l'occupation du domaine public pour les ouvrages d'assainissement égale à 30 € par kilomètre de réseau, hors branchements, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- d'actualiser annuellement ces montants proportionnellement à l'évolution de l'index « Ingénierie » ainsi qu'à l'assiette de référence transmise par le délégataire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer tous documents permettant sa mise en œuvre.

13 - Diagnostic d'assainissement – Commune de Saint-Laure : Approbation du schéma directeur assainissement

Unanimité pour décider :

- d'acter les conclusions de l'étude diagnostic d'assainissement de Saint-Laure 2018-2020 ;
- d'approuver le schéma directeur d'assainissement des eaux usées de Saint-Laure ;
- de donner pouvoir au Président ou son représentant pour signer tous les actes rendant exécutoires le schéma directeur d'assainissement ;
- d'imputer les dépenses aux budgets correspondants ;
- de donner délégation, au titre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Président de la communauté d'agglomération pour acter par décision les conclusions de tout type d'études à venir ;
- de dire que cette attribution pourra faire l'objet de la part du Président de subdélégation au Vice-président délégué à l'eau et l'assainissement dans la limite et les conditions prévues au CGCT.

RESSOURCES HUMAINES

14 - Tableau des effectifs : actualisation

Unanimité pour approuver la création et la suppression des postes ci-dessous, à la date indiquée dans le tableau, pour des nécessités de service.

Postes créés	Motifs	Postes à supprimer	Services	Date d'effet
Educateur de jeunes enfants	Ouverture du nouveau multi accueil de Riom : recrutement du responsable adjoint	Adjoint d'animation	Petite enfance	01/12/2021
Adjoint technique à temps complet	Nomination à temps complet d'un agent de la crèche de Châtel en remplacement d'une fin de détachement	Auxiliaire de puériculture principale de 2 ^{ème} classe	Petite enfance	01/10/2021
Adjoint d'animation à temps complet	Augmentation du taux d'emploi de l'animateur du point info jeunes	Adjoint d'animation à 28 heures hebdomadaires	Cohésion sociale	01/10/2021
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 12h50 hebdo. (62,50%)	Adaptation aux besoins du service Spécialité : percussions	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 10H50 hebdo. (52,50%)	Pôle service à la population	01/10/2021
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe 4,25h hebdo. (21,25%)	Adaptation aux besoins du service Spécialité : hautbois	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe 3,25h hebdo. (16,25%)	Pôle service à la population	01/10/2021
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 9,75h hebdo. 48,75%	Adaptation aux besoins du service Spécialité : clarinette	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 8,75h hebdo. (43,75%)	Pôle service à la population	01/10/2021

Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 9h25 hebdo. (46,25%)	Adaptation aux besoins du service Spécialité : violon et alto	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 10,25h hebdo. (51,25%)	Pôle service à la population	01/10/2021
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 6h00 hebdo. (30,00%)	Adaptation aux besoins du service Spécialité : cor	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe 5,50h hebdo. (27,50%)	Pôle service à la population	01/10/2021
Adjoint administratif	Remplacement d'un départ	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Ressources humaines	01/10/2021

15 – Dispositif contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) – parcours emploi compétences : création d'un poste d'agent d'entretien et de restauration

Unanimité pour décider d'autoriser le Président à signer tout document permettant le recrutement d'un emploi aidé relevant du dispositif Contrat unique d'insertion, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), Parcours emploi compétences et notamment, la convention et le contrat Parcours Emploi Compétences.

FINANCES

16 – Décision modificative n°2

Les modifications budgétaires concernent principalement :

- des régularisations pour donner suite à l'acquisition de la piscine Beatrice Hess en pleine propriété à l'euro symbolique ;
- l'ajout de crédits en dépenses et en recettes concernant l'appel à projet Atlas de la biodiversité ;
- des modifications des opérations d'amortissements et les opérations d'ordre ;
- des régularisations dans les crédits de communication, en raison des modifications par rapport aux prévisions.

Unanimité pour décider d'approuver l'ensemble des modifications budgétaires.

17 – Budgets annexes : transfert de parcelle

Unanimité pour approuver :

- la cession de la parcelle ZD 907 du budget annexe ZA Croix des Roberts à Châtel Guyon au budget principal ;
- l'acquisition de la parcelle par le budget principal ;
- l'affectation de la parcelle du budget principal au budget annexe Commerces de proximité par opération d'ordre non budgétaire.

18 – Rapports annuels retraçant l'exécution des délégations de services publics en 2020 :

18.01 – Réseau urbain de chaleur bois : rapport annuel 2020 du délégataire RCBE

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par RCBE.

18.02 – Transport public de voyageurs : rapport annuel 2020 du délégataire Kéolis Riom

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par KEOLIS Riom.

18.03 – Centre d'hébergement Clair Matin : rapport annuel 2020 du délégataire SARL Clair Matin

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par la SARL CLAIR MATIN.

18.04 – La Grotte de la Pierre de Volvic : rapport annuel 2020 du délégataire la SARL Maison de la pierre

Le conseil communautaire prend acte du rapport établi par la SARL « Maison de la pierre de Volvic ».

ADMINISTRATION GENERALE

19 – Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels Riom Limagne et Volcans adhère :

19.01 – Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne : rapport d'activités 2020

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, pour l'exercice 2020.

19.02 – Syndicat mixte Biopôle Clermont Limagne : rapport d'activités 2020

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne, pour l'exercice 2020.

19.03 – Syndicat mixte Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : rapport d'activités 2020

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, pour l'exercice 2020.

19.04 – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) « le Grand Clermont » : rapport d'activités 2020

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Le Grand Clermont, pour l'exercice 2020.

19.05 – L'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole : rapport d'activités 2020

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole, pour l'exercice 2020.

19.06 - Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : rapport d'activités 2020 et rapport sur le prix et la qualité de la gestion des déchets

Le conseil communautaire prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers, établi par le SBA, pour l'exercice 2020.

19.07 - Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (SIEG 63) : rapport d'activités 2019

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité établi par le SIEG 63, pour l'exercice 2019.

QUESTIONS DIVERSES

< > < > < > < > < >

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de RLV. La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h30.

Riom, le 29 septembre 2021,

Le Président,
Frédéric BONNICHON



